

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 21/03/2017	Délibération n° 2017/07- p1/2
Objet : <b>Approbation du compte administratif 2016</b>	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres L'an deux mille dix-sept,  
En exercice : 34 Le vingt-et-un mars à vingt heures,  
Présents : 23  
Votants : 25 Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au quatre-vingt-douze boulevard de la Marne, sous la présidence de Monsieur Alain GUETROT, Maire-Adjoint de Saint-Maurice et Président du Syndicat.  
Procurations : 4

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Comité du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne en exercice,

Sont présents :

Marie CURIE, Evelyne BAUMONT, Jacques DRIESCH, Richard DELLA MUSSIA, Joël PESSAQUE, Emile JOSSELINE, Stephan SILVESTRE, Jean-Raphaël SESSA, Philippe FRANCINI, Stéphane CHAULIEU, Régine LANGLOIS, Philippe FISCHER, Pierre BORNE, Christophe IPPOLITO, Pierre JUNILLON, Gilles MATHIEU, Henri PETTENI, Alain GUETROT, Benoit WOSSMER, Jean-Daniel AMSLER, Christian FOSSEYEU, Claudia MARSIGLIO, Michel CLERGEOT.

Sont représentés :

Corinne POIGNANT a donné pouvoir à Jean-Raphaël SESSA.  
Georgette REGNAULT a donné pouvoir à Alain GUETROT.  
Carole DRAI a donné pouvoir à Henri PETTENI.  
Anne-Marie BOURDINAUD a donné pouvoir à Jean-Daniel AMSLER.

Sont absents excusés :

Francis SELLAM, Muguet NGOMBE, Romain BLONDEL, Sylvain AUBERT, Florence TORRECILLA, Philippe SAJHAU, Corinne POIGNANT, Georgette REGNAULT, Carole DRAI, Anne-Marie BOURDINAUD, Isabelle LAFON.

**Le Comité,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Réuni sous la présidence d'Emile JOSSELINE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Conseiller municipal de Créteil, afin de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2016 dressé par Alain GUETROT, Président du Syndicat, ne prenant pas part au vote,  
Vu le budget de l'exercice 2016 et le Compte de Gestion de Madame la Trésorière Principale municipale pour l'exercice 2016,  
Vu la note de présentation du compte-administratif ci-après annexée,

**Après en avoir délibéré à la majorité**

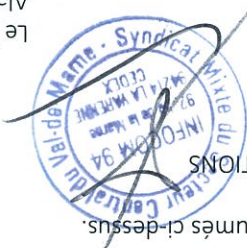
**(2 ABSTENTIONS -Henri PETTENI, Carole DRAI- et 23 voix POUR)**

**Article 1 :** donne acte de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

A. Résultat de fonctionnement	1 176 700.33 €
B. Solde d'exécution de la section d'investissement	599 235.54 €
C. Excédent de clôture (A+B)	1 775 935.87 €
D. Solde des reports d'investissement	- 398 741.68 €
E. Solde des reports de fonctionnement	- 127 248,16 €
Excédent net de clôture (C + D + E)	
	2 301 925.71 €
Résultat d'exercice net (B + D)	
	200 493,86 €
Résultat net (A + E)	
	1 049 452.17 €

Accusé de réception en préfecture  
094-259401099-20170321-B-2017-07-BF  
Date de télétransmission : 24/03/2017  
Date de réception en préfecture : 24/03/2017

Le Président  
 Alain GUETROT



(Pj : 1 note de présentation CA 2016)  
 Fait à La Varenne, le 21/03/2017

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Article 3 : arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 2 : constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

Accusé de réception en préfecture	Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires
094-259401099-20170321-B-2017-07-BF	Objet : Approbation du compte administratif 2016
Date de télétransmission : 24/03/2017	Objet : Approbation du compte administratif 2016
Date de réception préfecture : 24/03/2017	Objet : Approbation du compte administratif 2016
107-07-p2/2	Objet : Approbation du compte administratif 2016
Delibération n° 2017/07-p2/2	Objet : Approbation du compte administratif 2016
	Séance du 21/03/2017

